

Lisez le journal numérique  
sur le site : [lindependant.org](http://lindependant.org)

# L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1551 DU JEUDI 27 JUILLET 2023 \* 315 \* 1000 FG \* ZONE CEFA : 500

P.5

Tentative de  
Putsch au Niger

**La garde présidentielle  
aurait «pris en otage»  
le président élu  
Mohamed Bazoum**

Scandale au tribunal de Dixinn  
**Les terribles révélations de  
me Thierno Souleymane Baldé  
sur le col Tiegboro**

P.3

Mission de paix pour la Guinée  
**Le FNDC reçu aux  
Nations Unies**

P.6

MINES

**Au moins 7 morts dans  
l'éboulement d'une mine  
d'or à Siguiri**

P.5

ORIEF

P.3

**« Libération » de  
Mohamed Diané,  
une même décision  
de la cour suprême,  
deux interprétations...**

## Massacre du 28-Sept.

## Une audience centrée sur le capitaine Paul Mansa Guilavogui

En Guinée, des victimes du massacre du 28 septembre 2009 ont défilé à la barre lors de l'audience du 24 juillet 2023 pour témoigner contre le capitaine Paul Mansa Guilavogui. Récit.

En Guinée, le procès des événements douloureux du 28 septembre 2009 s'est poursuivi devant un tribunal criminel à Conakry, ce 24 juillet 2023. Une dizaine d'accusés, dont l'ex-chef de la junte d'alors, le capitaine Moussa Dadis Camara, sont toujours dans le box des accusés. Mais, l'audience a été marquée par les accusations des victimes, qui ont mis en cause le capitaine Paul Mansa Guilavogui.

Leur ballet s'est poursuivi ce lundi devant le tribunal criminel de Dixinn, sous les regards indiscrets de leurs bourreaux. Une victime de coups et blessures volontaires, séquestration et tortures morales portées, selon elle, par

Paul Mansa Guilavogui, a expliqué avoir été, comme beaucoup d'autres, retenue contre son gré dans un camp militaire dans la presqu'île de Kaloum.

Maître Moussa Diakité, l'avocat de Paul Mansa Guilavogui, réfute : « *Paul Mansa est effectivement poursuivi pour tortures, séquestration.* »

*Pour l'instant, nous ne pouvons pas conclure que Paul Mansa a émis une quelconque torture ou il a émis une quelconque séquestration ou un quelconque enlèvement.* »

Maître Halimatou Camara, avocate des parties civiles, soutient, elle, que le récit de la victime est très clair : « *Les déclarations de cette partie civile ne viennent que corroborer les faits et il n'est pas le premier à dire qu'il a été au camp Koundara, qu'il a été torturé et qu'il a subi des sévices de la part de monsieur Paul Mansa Guilavogui.* »

Pour sa part, Ibrahima Diallo, couturier de son état, a annoncé au cours de son audition avoir été battu au sortir du Stade du 28-Septembre de Conakry par des militaires, entraînant chez lui une incapacité de travail de plusieurs mois. « *On m'a fait tomber dans le stade, a-t-il assuré. Ils sont montés sur mon corps. J'ai eu des problèmes sur mon pied et mon dos, ce qui fait que la douleur me fatigue beaucoup. Même pour dormir, ce sont des problèmes.* »

Après cette semaine, le capitaine Moussa Dadis Camara et ses co-accusés attendront encore deux mois pour revenir à la barre pour cause de vacances judiciaires.

Pour rappel, au moins 156 personnes avaient été tuées et des centaines d'autres blessées et au moins 109 femmes ont été violées le 28 septembre 2009 et les jours suivants, selon le rapport d'une commission d'enquête internationale mandatée par l'ONU. Le procès historique de ce massacre s'est ouvert le 28 septembre 2022.

## Procès du 28 septembre

## Témoignage glaçant d'une victime, accusant Paul Mansa Guilavogui

**Ce matin, une ambiance lourde de tension régnait au tribunal de première instance de Dixinn, délocalisé exceptionnellement à la Cour d'appel de Conakry. Les débats du procès concernant les événements tragiques du 28 septembre 2009 ont repris, et une nouvelle partie civile a pris place à la barre pour livrer un témoignage poignant.**

Mamadou Lamine Sall, dont le visage affichait des séquelles évidentes de cette sombre période, s'est présenté devant le tribunal. Il raconte avoir miraculeusement échappé à la tragédie du stade du 28 septembre, mais la disparition de son ami, Korka Bah, l'avait plongé dans un abîme d'angoisse et d'incertitude. Dès qu'il avait tenté de contacter son compagnon, c'est un militaire qui avait répondu, lui annonçant que Korka Bah se trouvait détenu au camp Koundara, rebaptisé depuis lors camp Makambo.

Déterminé à retrouver son ami coûte que coûte, Mamadou Lamine Sall avait bravé la peur et s'était rendu au camp militaire en quête de réponses. Mais au lieu de les trouver, c'est l'horreur qui l'avait attendu. Il fut arrêté brutalement et jeté derrière les barreaux, délaissé dans l'obscurité d'une cellule oppressante. Désormais, son regard accuse, pointant du doigt les responsables de son calvaire, avec en première ligne : Paul Mansa Guilavogui, l'un des accusés impliqués dans cette affaire macabre.

Dans un récit glaçant, Mamadou Lamine Sall dévoile les actes inhumains dont il fut témoin au camp Makambo. Les sévices imposés aux détenus étaient effroyables. Il témoigne que le sergent Paul Mansa Guilavogui, au comportement brutal, proférait des menaces sinistres au quotidien, qualifiant les prisonniers de « rebelles » voués à une exécution journalière. « Chaque jour, nous allions en tuer deux », a-t-il rapporté, frissonnant encore de cette terreur indé-



lébile.

Dans un épouvantable récit, Mamadou Lamine Sall relate les ordres donnés par un colonel au sein du camp : les détenus devaient être frappés de cinquante coups chacun. Une torture inhumaine qui ne connaissait pas de répit, avec pour unique repas quotidien un dérisoire « déjeuner » constitué de coups infligés. La dignité humaine bafouée, la souffrance était leur unique lot quotidien.

Laissant entendre la détresse psychologique qui régnait dans cet enfer sur terre, Mamadou Lamine Sall raconte le cas d'un prisonnier victime d'une crise, qui fut simplement renvoyé à l'hôpital du camp. Le témoignage du survivant laisse entrevoir une situation intolérable, où la cruauté et l'arbitraire régnaient en maîtres.

Après avoir vécu l'enfer pendant une semaine interminable, Mamadou Lamine Sall a enfin été libéré, sans savoir le nom du général qui avait donné cet ordre providentiel.

Aujourd'hui, la voix de Mamadou Lamine Sall résonne comme celle de nombreux autres innocents, dont la vie a été détruite lors des évé-

nements du 28 septembre 2009. Son témoignage poignant renforce les accusations portées contre Paul Mansa Guilavogui et tous les présumés responsables de ces atrocités.

L'attente est à son comble dans la salle d'audience, alors que le procès se poursuit et que la quête de justice se poursuit pour les victimes de cette sombre page de l'histoire de la Guinée. La vérité émerge lentement, au prix de témoignages courageux, dans l'espoir d'apaiser les plaies béantes d'une nation encore meurtrie par le traumatisme de ce jour maudit du 28 septembre 2009.

Le procès se poursuit, mais les révélations d'aujourd'hui marqueront certainement un tournant dans cette affaire qui a déjà tant fait couler d'encre. Le sort de nombreux accusés, dont celui de Paul Mansa Guilavogui, repose désormais sur les preuves présentées et les témoignages émouvants des victimes comme Mamadou Lamine Sall, déterminées à obtenir justice pour les atrocités commises il y a plus d'une décennie.

Algassimou L Diallo

L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Kipé Dadiya  
Commune de Ratoma

servicecommercial@lindependant.org  
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18 Conakry

**Redacteur en chef**

Alpha Amadou DIALLO : 628.85.84.18  
Email: alphaamadoudiallo@lindependant.org  
lindependantguinee@gmail.org

**Comité de rédaction**

Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Aïssatou Sadio BAH

**Collaborateur**

Algassimou L DIALLO  
Oumar CAMARA  
Abdoul Chaolis DIALLO  
Saliou KEITA

**P.A.O**

G. SOUMAORO  
Tél. (+224) 628.529.162

**Recouvrements, Abonnements,**

**Marketing, Publicités & Annonces**

servicecommercial@lindependant.org  
Amadou Tidiane DIALLO  
Tél. (+224) 666 60 79 99  
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

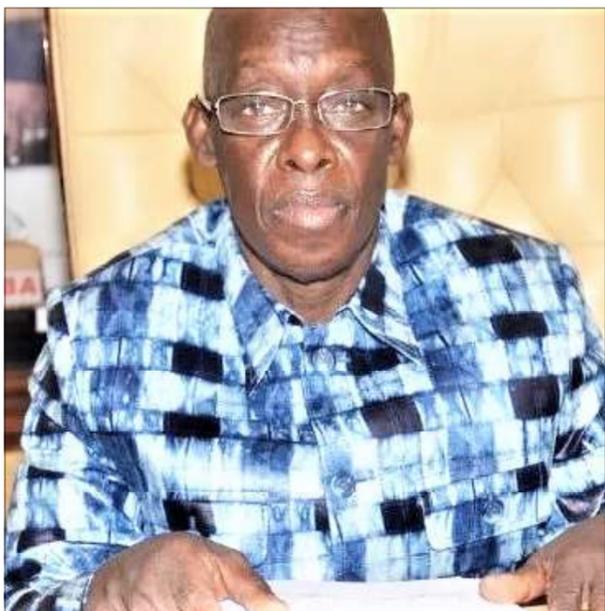
**Distribution:** SPIC / Maison du Livre

**Impression:** SPIC/Imprimerie Le Scribe  
Lisez le journal numérique sur le site  
<https://lindependant.org>

Justice/crief

## « Libération » de Mohamed Diané, une même décision de la cour suprême, deux interprétations...

Accusé de « détournement de deniers publics, enrichissement illicite et blanchiment de capitaux », l'ex ministre de la Défense nationale, chargé des affaires présidentielles, Mohamed Diané, a obtenu ces dernières heures une décision favorable à sa libération, selon son avocat. Toutefois, le procureur spécial de la Cour de répression des infractions économiques et financières (crief), Aly Touré, dont le pourvoi en cassation a été rejeté, ne compte pas lâcher l'affaire.



« Le juge d'instruction avait ordonné la mise en liberté sous caution de Diané. Le procureur n'étant pas content avait saisi la chambre de l'instruction qui avait confirmé la décision. Toute contradiction de la loi, le ministère public a intenté un pourvoi en cassation. Il est manifeste que la loi organique sur la cour suprême n'admet pas les recours en matière de détention lorsque la détention n'est pas obligatoire. Or, Mohamed Diané est poursuivi sur présomption d'enrichissement illicite ; de détournements de deniers publics et de blanchiment d'argent, ou la détention n'est pas obligatoire. C'est la liberté qui est le principe. », a expliqué l'avocat de l'ex ministre, me Ciré Clédor Ly.

Selon lui, le ministère

public ne pouvait pas introduire un pourvoi en cassation après la décision de la chambre de contrôle de l'instruction de la Crief qui avait ordonné la remise en liberté de Diané, sous réserve du paiement d'une caution de 2,5 milliards de francs guinéens.

« La cour suprême a estimé que c'est à tort que l'arrêt n'a pas été exécuté dans la mesure où en fait le pourvoi était sans objet. Il est seulement regrettable que pour une décision où l'irrecevabilité était manifeste et découlait des sources de la loi elle-même que cela ait mis autant de temps pour que la cour suprême se prononce. Enfin, nous sommes très satisfaits de la décision. Le droit a triomphé », a ajouté

l'avocat

D'après me Ly, « à la seconde même, ce qui fait obstacle à sa libération, c'est le versement de la caution. On avisera, si cela doit être versé ou cela ne doit pas être versé. Dans tous les cas, la mise en liberté avait été décidée devant la chambre de l'instruction pour le versement d'une caution ».

Le son de cloche est différent du côté du procureur Touré. S'adressant à nos confrères de médiaguine, il a affirmé que « la cour suprême a effectivement statué sur le dossier Diané, mais elle a constaté que l'affaire est actuellement devant la chambre de jugement de la Crief.

Donc, elle dit que l'affaire qui est pendante devant elle là est sans objet, ça veut dire qu'elle ne peut pas statuer pendant qu'il y a une juridiction de jugement qui est déjà saisie. Donc, de revenir devant la Crief. Et, donc, la cour suprême considère que le pourvoi qui est devant elle pour la liberté est sans objet ».

Un véritable imbroglio dont seuls les initiés peuvent comprendre les tenants et les aboutissants. Comprenez qui pourra.

Alpha amadou diallo  
(avec guinée 7)

Scandale au tribunal de Dixinn

## Les terribles révélations de me Thierno Souleymane Baldé sur le col Tiegboro



tiegboro aurait qualifié la grève de forme de « **terrorisme moderne** » et aurait sommé les grévistes de choisir entre manger ou subir une punition brutale. Contraints par l'absence de choix réel, ils ont été forcés de manger un repas qui leur a été offert par leurs tortionnaires. Les détails glaçants de ce repas, composé de pains libanais et de corned-beef, décrivent une scène digne d'un cauchemar, où les mains sales des grévistes ont été utilisées pour ingérer leur nourriture après avoir été traînées dans la boue.

Mais les atrocités n'ont pas pris fin là. Après ce repas forcé, les grévistes ont été jetés dans un conteneur insalubre où ils devaient cohabiter avec deux autres personnes. La dégradation de l'hygiène dans ce lieu de détention était telle que les prisonniers étaient contraints d'y faire leurs besoins.

Le cauchemar ne s'est achevé qu'après l'intervention de la communauté internationale, qui a exercé une pression sur le capitaine moussa dadis camara pour obtenir la libération de me Baldé et des autres grévistes. Cependant, les blessures infligées par cette expérience ont laissé des cicatrices mentales profondes, et me Baldé relate que même aujourd'hui, ouvrir une porte lui rappelle l'angoisse des gifles qu'il a subies.

D'une voix empreinte d'émotion et de colère, me Thierno Souleymane Baldé a conclu son témoignage en exprimant son indignation et son effroi face aux actes inhumains commis par le colonel moussa tiegboro camara. Jamais il n'aurait imaginé qu'un être humain puisse infliger de telles souffrances à ses semblables. Ces atrocités, il ne les souhaite même pas à son pire ennemi.

Ce témoignage poignant ébranle l'opinion publique, mettant en lumière les horreurs indicibles qui se sont déroulées lors de ces événements sombres de l'histoire guinéenne. Le procès se poursuit, avec l'espoir que la vérité éclatera enfin, apportant ainsi un semblant de justice pour les victimes et leurs familles.

Le procès historique des événements tragiques du 28 septembre 2009 continue de dévoiler des témoignages bouleversants devant le tribunal criminel de Dixinn. Ce lundi 24 juillet 2023, un avocat au barreau de Guinée, me Thierno Souleymane Baldé, a fait une déposition saisissante, pointant du doigt le colonel moussa tiegboro camara, l'un des accusés clés dans cette affaire.

Les crimes odieux commis au stade du 28 septembre à Conakry ont laissé de nombreuses victimes, certaines ayant dû fuir la capitale pour échapper à la violence. Me Baldé lui-même était au Ghana lors de ces événements traumatisants, mais à son retour, il a pris l'initiative de se rapprocher de Human Rights Watch pour recueillir les témoignages de multiples victimes. Fort de ces preuves accablantes, lui et d'autres ont décidé de mener une grève de la faim le 28 octobre 2009, afin de protester contre la violence endémique dans leur pays et de demander justice.

Cette grève de la faim était un acte courageux de résistance pacifique, mais les conséquences en ont été déchirantes. Vers 20 heures ce jour-là, un groupe de gendarmes menés par le colonel moussa tiegboro camara a fait irruption dans la salle où se tenait la grève. L'avocat relate des scènes dignes d'un film d'horreur : tiré par les pieds, jeté au camp Alpha Yaya, et aligné avec les autres grévistes, me Baldé affirme avoir été soumis à des actes inhumains et dégradants.

Selon ses dires, le colonel

Abdoul chaolis diallo

## Autopsie d'un naufrage national et d'un désenchantement démocratique !

(Suite)

# «Ce pays est une farce, une sinistre farce !»

A moins que l'on soit dans le cadre de la justice du plus fort et du vainqueur...

Mais la justice des vainqueurs est toujours une justice douteuse!

Si le CNRD est de bonne foi dans sa lutte contre la corruption et les pratiques de prédatons, qu'il continue les enquêtes financières et les audits relatifs aux anciens dignitaires et les transmette officiellement et publiquement le moment venu au pouvoir civil qui sortira des élections à la fin de la transition...pour les suites qui conviennent.

Les graves manquements procéduraux et éthiques dans les procédures judiciaires concernant ces anciens dignitaires ont profondément entaché la sincérité et l'objectivité de ces dossiers.

Il n'y a pas de bonne justice sans une bonne et irréprochable procédure et la garantie réelle et effective des droits des accusés !

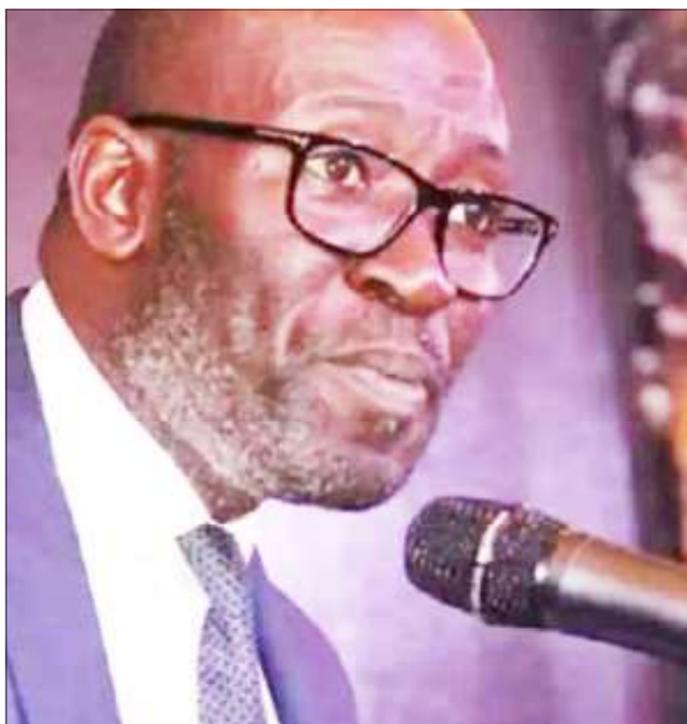
– Le CNRD doit ouvrir un cadre approprié de dialogue honnête avec ceux et celles des acteurs politiques et sociaux qui sont en désaccord avec leur conduite de la transition, sous la supervision d'acteurs (externes ou internes acceptés de toutes les parties).

Ceux qui soutiennent la conduite actuelle de la transition en ont le droit. Chacun est libre de ses choix.

Mais le CNRD ne peut se contenter de « dialoguer » avec ceux qui sont en phase avec lui. Cela, dans le cadre d'une recherche sincère de solution, n'a pas de sens.

A moins que le dit dialogue n'est qu'une simple courtoisie pour le CNRD, qui a ses choix et compte faire comme il le souhaite. Ce serait dommage.

Il pourra s'imposer par la force. Mais seulement là, il vaincra sans convaincre et fera ainsi une transition pour lui-même et ses alliés et pas pour l'ensemble des guinéens. Une transition une fois de plus, se fait dans le dialogue, le consensus et



l'inclusivité. A défaut cela aura tôt ou tard des conséquences graves pour le pays.

– Le CNRD doit permettre et garantir le retour au pays de tous les acteurs politiques et sociaux en exil, cela en toute sécurité, suite à un engagement officiel auprès de la communauté nationale et internationale.

– Par ailleurs le CNRD doit rendre à tous les anciens dignitaires leurs droits et libertés

(notamment la liberté d'aller et de venir, et celle de jouir de leurs biens) trop longtemps et abusivement confisqués, sans lisibilité.

Il est inconcevable que des citoyens et citoyennes, parce qu'ils ont été des grands commis d'État, soient empêchés de se mouvoir, et mis dans une prison à ciel ouvert depuis près de deux ans, sans que l'on ne sache ce qu'on leur reproche.

– L'interdiction des manifestations doit absolument être levée. Ce point ne saurait être négociable, si notre combat est sincèrement pour la démocratisation de notre pays.

Quelque soit ce qu'on a à dire des manifestations, la démocratie, cela s'exerce, elle se vit pour être intégrée et assimilée.

Au lieu de s'offusquer face aux manifestations ou

d'en avoir peur, le mieux et le plus sage est de faire en sorte qu'ils n'y aient pas de raisons de manifester.

**Quand tout va bien, on ne manifeste pas.**

Mais on ne peut pas marcher sur les pieds de quelqu'un et l'empêcher en plus de crier. On ne peut pas demander à un peuple d'échanger ses droits et libertés contre la paix. Il n'aura ni l'un ni l'autre.

**Les Guinéens veulent tout comme tous les peuples.**

Ils veulent un environnement de paix évidemment, mais qui soit aussi respectueux de leurs droits et libertés. Vendre le contraire serait une arnaque !

– Le CNRD doit sortir de l'obsession des partis politiques jugés « hostiles », et démentir dans les faits, les rumeurs qui lui prêtent des intentions d'exclusions ou d'éliminations. Ce serait une grave faute politique et stratégique du CNRD. On n'impose ni la paix ni la démocratie, elles se construisent. De ce processus de construction se trouvent les éléments de leur viabilité et de leur légitimité.

Dans l'exercice démocratique normal et le fonctionnement régulier des institutions, les partis connaîtront leur propre mutation en parallèle avec celle de la so-

ciété qu'ils incarnent. Le mythe naïf d'un bipartisme ou tripartisme imposé, au-delà de sa dimension antidémocratique, est fondé sur un constat et une analyse erronée. Le rapport entre les partis politiques et la société est un rapport ambigu fait d'interactions complexes et d'influences réciproques.

**L'action sur la société a plus d'impacts au final que celle sur les partis.**

Le fonctionnement objectif, impartial et neutre de la puissance publique demeurent la meilleure garantie pour l'équilibre politique et démocratique dans la société.

Le CNRD doit se concentrer maintenant sur la conduite des affaires et projets courants, et surtout sur les activités relatives au retour à l'ordre constitutionnel et démocratique. Ils ont dit être là parce qu'ils ont constaté des dysfonctionnements institutionnels et démocratiques et des violations des droits humains. Qu'ils remettent les institutions à l'endroit avec des réformes qui conviennent et qu'ils organisent le transfert du pouvoir aux civils. Le CNRD ne peut pas et ne doit pas prendre le risque de ramener ce pays en arrière sur des questions de stabilité et de démocratie.

On ne peut pas se donner le luxe de remettre en cause certaines espérances et certains acquis démocratiques, quelques soient les raisons.

**Trop de sacrifices ont été consentis pour cela.**

– Le CNRD doit se garder de la tentation de faire taire les voix discordantes, les voix déplaisantes de la justice et de la liberté dans ce pays (pour défendre les victimes d'injustices et de violations des droits humains !), même déplaisantes ces voix sont utiles à tous. Et qui sait, demain vous aurez peut-être besoin de ces voix pour défendre vos droits et libertés.

**La vérité est têtue, et elle résiste à tout, même**

**au bâillonnement !**

Les femmes et les hommes qui dans ce pays croient en ces valeurs démocratiques et humanistes, continueront à les porter, quelque soit le prix à payer. Et demain, s'il le faut, ils seront là, en cas de besoin auprès de vous aussi pour défendre vos droits et libertés et vous soutenir contre l'injustice.

Pour tout défenseur intègre de la démocratie et des droits humains, ce n'est pas Parce Que quelqu'un à mal fait hier qu'il doit être mal traité et nié dans ses droits, ses libertés et dans sa dignité.

Pour tout démocrate sincère, la défense des droits et libertés ne connaît ni ami(e)s, ni ennemi(e)s, ni soutiens, ni adversaires.

Ces valeurs sont des données naturelles, intangibles pour la dignité de tout être humain. Le pouvoir brûle ! Le pouvoir abîme ! Le pouvoir aveugle ! Le pouvoir consume !

Pourquoi je raconte tout ça d'ailleurs ?

Après tout, tout est de la volonté de Dieu dans notre pays, nous dit-on. Soit !

Tout ce que nous vivons et incarnons dans notre pays comme souffrances, injustices, violences, misères, pauvreté, corruption, lâcheté, avidité, mensonges, haines, cupidité, absurdité, animosité, tout ça nous n'y sommes bien évidemment pour rien. C'est Dieu..., pardi! Soit !

Mais une question demeure : est-ce que c'est le même Dieu qui demande à nos dirigeants et à nos élites de mépriser et de martyriser leur peuple, en leur privant de leur souveraineté (le libre arbitre), de leur dignité, de leurs droits et libertés, de gré ou de force ?

Bienvenu au pays de l'absurde... où la dynamique Orwelienne suit sa triste trajectoire...jusqu'où ? Dieu seul le sait !

(A suivre)

(Par Khalifa Gassama Diaby)

## Tentative de Putsch au Niger

# La garde présidentielle aurait «pris en otage» le président élu Mohamed Bazoum

Depuis plusieurs heures, des informations contradictoires circulent autour d'une « tentative de putsch » ou de « mouvement d'humeur » à Niamey (Niger) où des éléments de la garde présidentielle auraient « pris en otage » le président démocratiquement élu, Mohamed Bazoum.

Selon les premières informations, des militaires appartenant à la garde présidentielle auraient empêché le chef de l'État nigérien et sa famille de quitter le palais présidentielle, obligeant ce dernier à engager des négociations avec eux.

En même temps, d'autres sources soulignent que le « président Bazoum et sa famille sont sains et saufs » et que le gros de l'armée a rejeté la démarche des mutins, s'alignant même derrière le président nigérien, ce qui laisse espérer le maintien de la stabilité et de la démocratie dans ce vaste pays d'Afrique de l'Ouest.

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA) ont condamné



avec fermeté toute « tentative de coup d'état » et invité les « auteurs de cet acte à libérer sans condition le président démocratiquement élu ».

L'Union européenne s'est jointe à la CEDEAO dans le concert de condamnation d'un acte qui pourrait rom-

pre la quiétude dans ce pays harcelé par des djihadistes.

Le Niger est l'un des rares pays de la zone visé par les terroristes à être parvenu à maintenir un civil à la tête de l'Etat. Le Mali et le Burkina Faso sont gérés par des juntes militaires.

Alpha Amadou Diallo

## MINES

# Au moins 7 morts dans l'éboulement d'une mine d'or à Siguiri

Un éboulement consécutif à des pluies abondantes qui se sont abattues sur Siguiri a provoqué la mort d'au moins 7 personnes qui se trouvaient dans un trou à la recherche d'or, dans la localité de Kintinia, a déclaré à l'indépendant.org un témoin oculaire.

« Ces 7 personnes se sont retrouvées coincées dans le trou après l'éboulement. Elles sont mortes », a déclaré notre source.

Un officiel a confirmé le bilan, ajoutant que les équipes de la Croix rouge étaient sur pied pour retrouver tous les corps.

En novembre 2019, un bilan similaire avait été en-



registré (7 morts et 3 blessés) dans la même préfecture de Siguiri.

Les mines d'or, surtout celles qui se livrent à l'exploitation artisanale, se transforment souvent en piège pour les travailleurs souvent munis d'équipements rudimentaires qui ne sont pas adaptés en cas d'accident.

Alpha Amadou Diallo

## Affaire viols à l'orphelinat hakuna matata

# L'accusé condamné à 2 ans de prison dont 8 mois fermes, la partie civile et le procureur font appel

L'affaire opposant l'orphelinat hakuna matata et néro lancinet camara, du nom de l'homme accusé de viols et harcèlement sexuel qui auraient été perpétrés contre les pensionnaires de cette maison qui accueille des enfants, pourrait être rejugée en appel suite aux déclarations de la propriétaire de l'orphelinat et du procureur.

Camara a été condamné le mardi 25 juillet 2023 à 2 ans de prison dont 8 mois fermes et au paiement de plus de 100 millions de francs guinéens de dommages et intérêts, mais sa peine a été jugée « très faible » par la partie civile et le ministère public.

L'homme était soupçonné d'avoir harcelé sexuellement

et violé au moins 5 filles mineures de l'orphelinat fondée par son épouse Laurence Rouyer.

Le tribunal a retenu le délit d'harcèlement sexuel et renvoyé à des fins de poursuites celui de viols.

« Je suis très déçue de cette décision. Je suis extrêmement déçue. Je m'attendais quand même à une

condamnation plus sévère par rapport à ce que Néro Lancinet Camara a commis vis-à-vis de mes filles. Ça me touche, parce que je sais ce qu'elles ont subi. On a décidé d'interjeter appel à la décision, parce qu'on trouve que la peine est très petite », a commenté la propriétaire de l'orphelinat.

Alpha Amadou Diallo



## Mission de paix pour la Guinée

## Le FNDC reçu aux Nations Unies

En direct de new-york, une délégation hautement qualifiée du front national pour la défense de la constitution (fn/dc) a pris d'assaut le siège des nations unies hier, lundi 24 juillet, dans le but de plaider pour la guinée. Le charismatique leader du mouvement anti-troisième mandat, oumar sylla, mieux connu sous le nom de foniké menguè, accompagné de billo bah, le dynamique responsable des antennes, et de leurs confrères, ont bravé toutes les difficultés pour porter leur message devant cette institution internationale cruciale.



Faisant face à d'innombrables embûches et défis, foniké menguè et sa délégation ont enfin réussi à quitter leur terre natale, la guinée, pour se rendre aux états-unis d'amérique, où ils ont été accueillis chaleureusement. Leur mission actuelle est de discuter de la situation sociopolitique en guinée et de plaider en faveur de la paix, de la stabilité et du respect des droits de l'homme dans leur pays meurtri.

Au cœur de cette réunion cruciale avec les nations unies, les deux parties ont unanimement convenu de l'importance de promouvoir la paix et la stabilité en guinée. Elles ont également souligné leur engagement commun en faveur d'une transition démocratique pacifique, mettant l'accent sur leur volonté indéfectible de travailler en étroite collaboration pour trouver des solutions concertées aux problèmes qui affligent la nation

guinéenne.

Dans un communiqué émanant de la cellule de communication du fn/dc, le mouvement a exprimé sa gratitude envers les nations unies pour leur accueil chaleureux et leur ouverture à discuter de la situation pré-occupante en guinée. Le fn/dc a réaffirmé son dévouement inébranlable à contribuer activement à la quête de solutions en faveur du bien-être du peuple guinéen et à l'avènement d'un avenir démocratique et prospère pour le pays.

Au cours de leur visite, la délégation a eu l'honneur de rencontrer des représentants de haut niveau au sein des nations unies. Jacqueline seck, chargée d'affaires de la division des affaires politiques et de la consolidation de la paix pour l'afrique de l'ouest, accompagnée de son équipe, a chaleureusement accueilli les émissaires du fn/dc. De plus, madame doronthé ndon ondo, de

la section de paix et prévention des conflits au haut-commissariat des droits de l'homme des nations unies, a également été présente lors de ces échanges constructifs.

Ce rendez-vous historique avec les nations unies marque une étape cruciale dans la quête du fn/dc pour la reconnaissance internationale de la difficile situation en guinée. Ces ambassadeurs de la démocratie restent déterminés à faire entendre la voix du peuple guinéen auprès des instances internationales, dans l'espoir de changer le cours de l'histoire pour le bien-être de leur nation. La guinée tient son souffle alors que ces vaillants défenseurs continuent de lutter pour un avenir meilleur et plus juste.

Algassimou I diallo

## Conakry/Matoto

## Une manifestation contre le manque d'électricité dispersée par la police

Des dizaines de manifestants ont défilé ce lundi matin à matoto-kondébounyi sur l'autoroute fidèle castro pour protester contre l'absence d'électricité sur toute la partie nord du quartier depuis plus d'une semaine. La circulation a fortement été perturbée avant que les forces de l'ordre ne réussissent à dissiper la foule en colère.

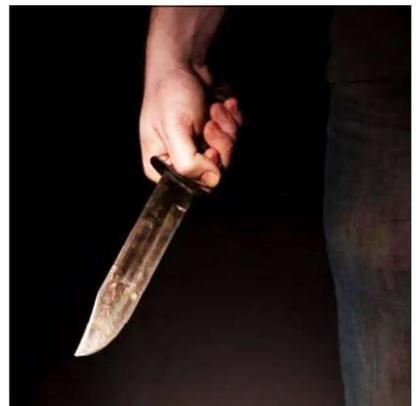
C'est par un arrêt brusque de la circulation sur l'autoroute fidèle castro au niveau de kondébounyi que

## Kourémalé (sigiri)

## Dans une boîte de nuit, il plante le poignard dans la poitrine de son ami et le tue «à cause d'une fille»

La montée de l'insécurité et du crime dans la préfecture de sigiri inquiète.

Dans la nuit du dimanche 23 juillet aux environs de 00heure, dans la commune rurale de kourémalé située à 74km de la préfecture de sigiri, un jeune homme âgé de 22 ans appelé malamine dombouya a été tué à l'aide d'un poignard dans la poitrine par son camarade à cause d'une jeune fille.



« sur le lieu du drame, j'étais absent, mais lorsqu'on m'a informé, nous avons saisi les autorités. Entre temps, nous nous sommes dirigés dans la famille où étaient cachés les jeunes criminels présumés qui avaient poignardé ce jeune homme. Effectivement, on nous a parlé d'un problème de fille qui a coûté la vie à ce jeune. Présents sur les lieux, les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de trois jeunes qui ont fait la bagarre avec la victime. Dans la même famille,

une femme complice a été mise aux arrêts. C'est elle qui avait gardé ces jeunes. Ils ont été tous conduits à la maison d'arrêt de sigiri pour des fins d'enquête », dit modibo keita, président de la croix-rouge basé à kourémalé. Aux dernières nouvelles, le corps a été mis à la disposition de la famille pour l'inhumation.

Il faut rappeler que la préfecture de sigiri est confrontée à d'énormes cas d'insécurité ces derniers temps, provoquant ainsi la mort de paisibles citoyens.

Médiaguinée.com



les citoyens de matoto ont été mis en alerte suite à une manifestation spontanée déclenchée par des jeunes qui protestent contre le manque d'électricité dans le secteur depuis maintenant une semaine.

Aussitôt, des pickups du commissariat central de matoto sont arrivés sur les lieux. Après plus d'une heure d'échauffourées, le calme est finalement revenu.

(source : agp)

## Affaire elhadj doura

## Idrissa Diallo admet avoir reçu la quasi-totalité de la rançon...

Dans la salle du tribunal criminel de dixinn, ce lundi 24 juillet 2024, s'est tenu le procès de l'affaire de l'enlèvement, de la séquestration et du meurtre d'elhadj abdourahmane diallo, également connu sous le nom d'elhadj doura. Le quatrième accusé à comparaître était idrissa diallo, qui a reconnu avoir reçu et conservé momentanément la somme de 99 000 dollars, représentant presque la totalité de la rançon versée par la famille de l'otage (100 000 dollars). Cependant, idrissa nie toute implication directe dans les actes poursuivis, affirmant qu'il ignorait l'origine criminelle de cet argent.

Au cours de son témoignage, idrissa diallo a révélé une relation professionnelle avec elhadj mamadou diallo, considéré comme le cerveau présumé de l'affaire elhadj doura, entre 2009 et 2014. Il avait même donné le nom de l'un de ses enfants à elhadj mamadou, témoignant ainsi d'une certaine proximité entre eux.

L'accusé a déclaré qu'un dimanche, elhadj mamadou l'avait appelé et demandé de le rencontrer à cosa. Sur place, elhadj mamadou lui aurait remis 100 000 francs et lui aurait ensuite demandé de se rendre chez mamoudou kann pour recevoir quelque chose. Idrissa s'est rendu chez mamoudou kann où il l'a trouvé en train de préparer du thé.

Ils sont restés là-bas pendant un certain temps, puis à 19 heures, après la prière du crépuscule, mamoudou kann lui a remis 50 000 dollars. Par la suite, elhadj mamadou lui aurait dit qu'il recevrait une autre somme de mamoudou kann.

Idrissa a effectivement reçu 49 000 dollars supplémentaires à madina, avec pour instruction de remettre

l'argent à elhadj mamadou afin qu'il puisse effectuer un dépôt. Cependant, lorsqu'il a tenté de le contacter, elhadj mamadou n'a pas répondu. Confronté à un prochain voyage au Sénégal, idrissa a choisi de s'y rendre. À son retour, il a expliqué à elhadj mamadou qu'il avait confié l'argent à quelqu'un à madina et qu'il devrait patienter pour le récupérer.

Après cela, elhadj mamadou aurait demandé à idrissa de procéder à une transaction, ce qu'il a fait en remettant 45 000 dollars, puis 35 000 dollars, et enfin, 10 000 dollars en main propre. C'est lorsqu'idrissa est revenu à conakry qu'un ami gendarme l'a informé qu'il faisait l'objet d'une recherche. Il a été arrêté, mais les détails de l'affaire n'ont été révélés qu'à coyah, où les agents l'ont interrogé.

Sur les vingt accusés de cette affaire, un seul n'a pas encore été entendu par le tribunal, à savoir thierno ciré sow, qui était absent à l'audience d'aujourd'hui et serait actuellement détenu à la maison centrale de conakry pour d'autres motifs. Le tribunal espère qu'il comparaitra lors de la prochaine audience. En attendant, la parole a été donnée à la partie civile pour présenter ses arguments.

Saliou keita

## Billet

Une ménagère de Conakry éclate de colère : « je serais membre du gouvernement, j'aurais demandé de raser Bambeto et Cosa qui sont le quartier général des loubards de la capitale, on ne peut pas circuler librement à cause d'eux. » Comprendons que ceux et celles qui pensent ainsi ne savent pas que c'est la mal gouvernance qui crée et entretient ces ghettos de la violence.

Walaoulou BILIVOGUI

## Unis pour l'avenir

## L'Anad renforce son engagement pour une démocratie respectueuse

**Une étape cruciale a été franchie ce lundi 24 juillet 2023 par l'alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD) alors qu'elle signait solennellement sa charte révisée. Présidée par le charismatique leader de l'Union des forces démocratiques de guinée (UFDG) et président de cette coalition politique, Cellou Dalein diallo, la cérémonie s'est déroulée par visioconférence depuis le qg de l'UFDG, situé à hamdallaye cbg, à conakry.**



Dans un discours passionné de clôture, cellou dalein diallo a d'abord tenu à exprimer sa profonde reconnaissance envers les cadres de l'anad pour leur engagement inébranlable depuis le début de la lutte en 2019, en faveur de la vérité, de la justice, de la démocratie et de l'état de droit en guinée.

Selon cellou dalein diallo, la révision de la charte était une étape indispensable pour l'adapter à la réalité actuelle et réaffirmer l'engagement de l'anad en faveur des valeurs partagées par ses membres. L'objectif demeure inchangé : faire de la nation guinéenne une démocratie apaisée, respec-

tueuse des droits humains et des libertés fondamentales. « cette charte reflète notre ferme engagement à poursuivre cette noble lutte, tout en préservant l'autonomie et l'indépendance de chaque parti membre », a-t-il déclaré avec conviction.

Le leader de l'anad a souligné l'importance cruciale de l'unité au sein de la coalition pour faire face à un adversaire commun, en l'occurrence l'état, lorsqu'il viole les principes et droits des citoyens, mettant ainsi en péril l'avenir de la nation. « il est essentiel que les forces et les intelligences s'unissent pour contraindre les autorités à respecter les lois de la république ainsi que les engagements internationaux de la guinée », a-t-il souligné avec détermination.

Afin d'atteindre cet objectif, cellou dalein diallo a lancé un appel pressant aux membres de la coalition pour resserrer les rangs et privilégier les voies internes afin de régler tout différend. Le respect mutuel et une communication interne fluide sont des éléments essentiels pour maintenir la cohésion et l'efficacité de l'anad. Pour

le président de l'anad, les débats doivent être menés en interne. « il est crucial d'éviter toute critique publique envers les collègues, car cela sape les valeurs et la discipline des partis politiques », conseille cellou dalein diallo avec fermeté.

La signature de la nouvelle charte a été un moment empreint de solennité et d'espoir pour l'anad, qui a également bénéficié de la présence de représentants des forces vives de guinée et d'autres leaders politiques éminents, tels que abdoulaye kourouma, président du parti rrd. Cette convergence des forces vise à renforcer la voix de l'anad et à unir les énergies pour la réalisation d'une guinée démocratique et prospère.

« c'est en restant unis et en s'appuyant sur la solidarité au sein de la coalition que les membres de l'anad pourront concrétiser leur vision pour un avenir meilleur », a conclu cellou dalein diallo, déterminé à guider ses militants et sympathisants vers une ère de progrès et d'harmonie politique.

\*algassimou I diallo\*  
\*correspondant politique\*

## Syli national espoir

## communiqué relatif au syli national espoir

La fédération guinéenne de football annonce que monsieur morlaye cissé, sélectionneur du syli national espoir, et tout son staff sont relevés de leurs fonctions pour non atteinte des objectifs fixés par le comité de normalisation.

La fédération guinéenne de football les remercie pour tous les services rendus au syli national u-23.

Monsieur charly paquile, entraîneur assistant du syli national a, est nommé sélectionneur de l'équipe nationale u-23.

Feguifoot

## Conor/foot

## Le collectif pour la défense du football salue l'accord entre les différents acteurs du football (communiqué)



Le collectif pour la défense du football guinéen s'est fendu le mardi 25 juillet 2023 d'un communiqué pour saluer l'accord entre les différents acteurs du sport roi dans le pays, ouvrant la voie à l'élection prochaine de la fédération guinéenne de football (feguifoot).

Depuis plusieurs mois, le football guinéen est géré par un comité de normalisation (conor) qui ne fait pas l'unanimité au sein des dirigeants de clubs.

Les négociations avaient

jusque-là buté sur les projets de statuts devant permettre de déclencher un processus électoral équitable entre tous les protagonistes.

Une médiation du pm bernard gomou a permis de rapprocher les positions, ce qui laisse entrevoir une lueur d'espoir dans un contexte où même les matches du syli national se jouent à l'extérieur du pays, faute d'infrastructures homologuées par la confédération africaine de football (caf).

madou tidiane diallo

## Évaluation du gouvernement Goumou

## D'anciens ministres de Conté et Condé mis à contribution

Dans le cadre l'évaluation de ses ministres, le premier ministre chef du gouvernement de transition Dr Bernard a misé, entre autres, sur plusieurs anciens cadres des régimes Lansana Conté et Alpha Condé.

Il s'agit notamment de Harouna Béreté, Ministre chargé des Guinéens de l'extérieur et de l'Intégration africaine et de Ousmane Sylla, ancien Ministre des Mines sous feu Général Lansana Conté, ou encore de Hadja Oumou Camara, ancienne ministre du régime Alpha Condé.

Cette dernière, ancienne ministre des travaux publics du gouvernement dirigé à l'époque par Mamadi Youla, en poste du 26 décembre 2015 au 17 mai 2018, soit 2 ans, 4 mois et 21 jours, a été « débarquée » de son poste et remplacée par l'ancien ministre Moustapha Naïté.

Celle-ci, au sortir de la journée d'évaluation de ce mardi 25 juillet 2023, a en sa qualité de consultante externe du comité d'évaluation des ministres, apprécié l'initiative. Elle a confié que « le



mécanisme qui leur a permis d'évaluer les ministres, a été bien élaboré et tous les outils de performances ont été transmis aux évaluations ». Chose qui leur a permis, selon elle, de « voir le sérieux qui a été mis en place pour l'exercice ».

« C'est une belle idée d'évaluer, parce que quand une équipe est en place, le chef donne les lettres de

mission. Et à mi-parcours, il faut évaluer pour voir ce qui a fait quoi et ce qui n'a pas atteint les objectifs assignés. Si ce n'est pas le cas, voir pour ce n'est pas fait et faire des propositions pour l'amélioration. C'est cela la bonne gestion d'une équipe, c'est une bonne façon de faire pour évoluer », a-t-elle lancé.

Mohamed Nana Bangoura avec mosaïqueguinée.

## Aly Touré, proc' spécial Crief, dément

## « La Cour suprême n'a ordonné aucune mise en liberté du Dr Diané »

Le procureur spécial de la Cour de répression des infractions économiques et financières, (Crief), Aly Touré a apporté un démenti sur une mise en liberté provisoire que l'ex-ministre de la défense, Dr Mohamed Diané aurait bénéficié ce mardi, 25 juillet 2023 par devant la Cour suprême de Conakry. Rappelant qu'au contraire, cette juridiction a déclaré sans objet la demande de mise en liberté provisoire de celui qu'on appelait affectueusement « le gardien du temple » du régime Alpha Condé.

Contacté par Mediaguinée, le procureur

spécial près la CRIEF, Aly Touré a déclaré : « la cour suprême a effectivement statué sur le dossier Diané, mais elle a constaté que l'affaire est actuellement devant la chambre jugement de la crief. Donc, elle dit que l'affaire qui est pendante devant elle là est sans objet, ça veut dire qu'elle ne peut pas statuer pendant qu'il y a une juridiction de jugement qui est déjà saisie. Donc, de revenir devant la Crief. Et, donc, la cour suprême considère que le pourvoi qui est devant elle pour la liberté est sans objet ».

A noter que le procureur spécial Aly Touré avait saisi

la Cour suprême dans le but d'obtenir l'annulation pure et simple de cette décision de la Crief qui accorde la libération provisoire à l'ex-ministre d'Etat de La Défense nationale poursuivi pour des faits de détournement de deniers publics.

Dr Mohamed Diané a bénéficié le 16 décembre 2022 de la 2ème chambre de l'instruction de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief) d'une liberté provisoire, assortie du placement sous contrôle judiciaire et au paiement d'une caution de 5 milliards de francs guinéens.

Elisa CAMARA avec médiaguinée.

## Tragique affaire d'enlèvement et de meurtre

## Le fils d'Elhadj Doura témoigne devant la justice

**Dans une affaire aussi tragique que mystérieuse, le fils d'elhadj doura, thierno boubacar diallo, a témoigné devant le tribunal criminel de dixinn, révélant les sombres détails de l'enlèvement et du meurtre de son père.**

Communément appelé elhadj doura, l'opérateur économique avait été retenu en otage malgré le versement d'une rançon de 100 000 dollars par sa famille. La rançon, pourtant payée, n'a pas suffi à garantir la libération du vieil homme, car les ravisseurs ont insidieusement exigé une somme équivalente pour le relâcher. Face au refus catégorique de la famille de céder à cette demande cruelle, les ravisseurs ont gardé elhadj doura en captivité jusqu'à ce qu'il perde la vie, laissant derrière lui une famille en deuil.

Thierno boubacar diallo a raconté l'horreur qui a débuté le 5 décembre 2017, lorsque sa mère l'a appelé pour lui annoncer que son père avait été enlevé. Leur angoisse s'est rapidement transformée en un cauchemar lorsqu'ils ont été mis en contact avec les ravisseurs,

exigeant une rançon pour la libération d'elhadj doura. Après des négociations éprouvantes, la famille a consenti à payer la somme exigée, espérant revoir leur père et époux sain et sauf. Mais leurs espoirs se sont évanouis lorsque la voix de leur père, au fil des discussions, semblait de plus en plus faible. Les ravisseurs, loin de tenir leur promesse, ne rappelaient plus, laissant la famille dans l'angoisse.

Finalement, des informations glaçantes sont parvenues à thierno boubacar diallo. Un homme, lama kaba, s'est manifesté pour dénoncer les autres ravisseurs et a révélé que son père était retenu à maférenya. En suivant cette piste, le fils exploré a découvert thierno ciré sow, l'un des présumés coupables, mais il s'est volatilisé avant que les autorités n'arrivent

sur les lieux. Plus tard, la présence de thierno ciré sow a été confirmée par le colonel malick koné, alors directeur central de la police judiciaire, mais les circonstances exactes de sa détention restent floues. Thierno boubacar diallo a dû vivre l'atroce réalité du décès de son père après avoir été témoin de l'arrestation de tony akpo, lorsque elhadj mamadou diallo a brutalement annoncé la triste nouvelle.

Le procès a pris une tournure encore plus inattendue lorsque le présumé cerveau de l'affaire, elhadj mamadou diallo, a été arrêté en guinée-bissau alors qu'il se trouvait à dakar pour des soins médicaux. Selon thierno boubacar diallo, le lien entre elhadj mamadou diallo et sa famille était présent, car il était connu pour accompagner sa mère, une



commerçante, dans ses affaires chez elhadj doura.

La vérité sur cette affaire déchirante semble progressivement se dévoiler devant la justice, mais de nombreuses questions subsistent encore. Le tribunal a reporté le procès jusqu'au 31 juillet prochain pour entendre le

dernier accusé, thierno ciré sow. En attendant, la famille d'elhadj doura cherche toujours à comprendre les circonstances exactes de cette tragédie insensée, espérant que la lumière sera enfin faite sur cette sombre affaire d'enlèvement et de meurtre.

Saliou keita

### Crief

## Pas d'avocats pour sa défense, Oyé Guilavogui sollicite une mise en liberté

Toujours pas d'avocats pour assurer sa défense, l'ancien ministre des postes et télécommunications et ancien ministre de l'environnement du régime déchu, Oyé Guilavogui a sollicité mercredi sa libération jusqu'à l'ouverture de la prochaine audience, par devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Et, la décision de la Cour est attendue le lundi 31 juillet prochain.

Le procureur Moustapha Mariama Diallo a rassuré la cour que le barreau s'est engagé à mettre des avocats d'office à la disposition du prévenu.

« Le bâtonnier s'est en-

gagé à nous fournir une liste d'avocats, mais en attendant nous vous demandons de renvoyer la procédure après les vacances judiciaires. Monsieur le président, ce vide a été créé par le prévenu lui-même et ses avocats qui se sont retirés de la procédure pourtant, on était presque à la fin des débats. Néanmoins, nous on a écrit au barreau, donc nous attendons la réponse ».

Interrogé à son tour, Oyé Guilavogui, poursuivi pour des faits présumés de détournement de deniers publics a fait savoir que si jamais « après plus de 5 mois de procès, nous n'arrivons jusqu'à présent pas à voir le tunnel. Après qu'on ait constaté l'absence des avocats

qui devraient être commis d'office, je vous demande encore une fois d'accepter ma mise en liberté jusqu'à l'ouverture de la prochaine audience ».

C'est ainsi après cette intervention de l'ex ministre Oyé Guilavogui placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry depuis Avril 2022 que le juge Alhassane Mabinty Camara a mis la décision être rendue sur la mise en liberté le lundi 31 juillet prochain.

Elisa Camara avec médiaguinée.



## Santé... Santé... Santé...

## Douleur au talon

## Qu'est-ce que une épine calcanéenne ?

(Suite et fin)



- Une douleur plus forte au talon pendant ou après un effort physique ;

- Une douleur irradiante, provenant du pied ;

- L'impression de « marcher sur un clou ».

Le pied étant constamment utilisé, ces sensations douloureuses risquent de persister si la pathologie n'est pas traitée. Une simple radiographie sera nécessaire pour confirmer sa présence. Afin de soulager la douleur, de la glace peut être appliquée sous le talon plusieurs fois par jour, ou un massage peut être effectué la plante du pied avec une balle de tennis.

### COMMENT LA SOIGNER ?

L'épine calcanéenne est la conséquence d'une inflammation du fascia plantaire. Il faudra donc pour la soigner réduire celle-ci. Selon la sévérité des symptômes et leurs causes, différents traitements peuvent être mis en place :

- La réduction ou l'arrêt des activités physiques traumatisantes pour le talon ;

- La prescription d'inflammatoires non stéroïdiens ;

- Le recours aux injections de cortisone, en cas de douleurs intenses ;

- Le port de coussinets ou d'orthèses plantaires pour le talon ;

- La réadaptation avec un physiothérapeute, avec des étirements spécifiques du fascia plantaire et du talon d'Achille ;

- L'ostéopathie ou l'acupuncture peuvent aider réduire la douleur ;

La chirurgie peut être envisagée pour retirer une partie de l'épine. C'est une solution de dernier recours, choisie quand il est impossible de soulager la douleur autrement. Elle est une réussite dans 95 % des cas.

### COMMENT LA PRÉVENIR ?

L'action préventive se base sur les facteurs qui favorisent son apparition. Il est ainsi conseillé de :

- Maintenir un poids santé ;

- Réduire les exercices physiques qui impliquent de forts impacts ou de sauter ;

- Bien respecter l'échauffement avant toute activité physique ;

- Réaliser des exercices d'étirement du fascia plantaire, des muscles du mollet et du pied ;

- Porter des chaussures adaptées, solides et «cousinées» qui soutiennent la voûte plantaire et absorbent les chocs ;

- Éviter de rester debout trop longtemps.

Topsante.com

## Climatiseur

## Les conseils d'un médecin pour l'utiliser sans risque pour la santé

**Pendant l'été, la climatisation nous permet de rester au frais et nous assure un sommeil plus réparateur, ainsi qu'un cadre de travail plus confortable. Cependant, elle n'est pas sans danger pour la santé. Top Santé a fait le point avec le Docteur Benjamin Potencier, médecin généraliste. Voici ses conseils pour une bonne utilisation.**

L'utilisation des climatiseurs devient de plus en plus populaire, et cela malgré leur impact sur la consommation d'énergie et leur potentiel effets polluants lié aux émissions de gaz à effet de serre. Cette utilisation accrue est due principalement aux vagues de chaleur et aux canicules qui sont devenues plus fréquentes. En France, chaque année il se vend plus d'un million d'appareils de climatisation, et en sept ans, le nombre de foyers équipés a plus que doublé.

**Mais, est-ce que l'utilisation quotidienne des climatiseurs peut nous rendre malade ?**

Le Dr. Benjamin Potencier nous répond : « La climatisation a des bons et des mauvais effets, par exemple, elle évite le risque de déshydratation chez les personnes âgées, ainsi que les coups de chaleur, les problèmes cardiaques et pulmonaires. Malheureusement, elle entraîne aussi des effets néfastes au cas de mauvaise utilisation ». L'entretien de la climatisation est important, un défaut d'entretien peut en effet entraîner des risques sanitaires. Le médecin nous explique : « Cet appareil peut devenir des foyers de bactéries, en particulier des légionelles. Cette batterie provoque de graves infections. Elles se multiplient dans le système de refroidissement et après sont rejetées dans l'air en forme de gouttelettes quand les climatiseurs entrent en fonctionnement ». Outre les bactéries, la clima-

tisation garde aussi de moisissures et de poussières, ce qui peut entraîner aussi des problèmes respiratoires, des allergies et des infections.

Comment éviter de tomber malade avec la climatisation ?

**Il faut savoir que les systèmes de refroidissement de l'air fonctionnent un peu comme un réfrigérateur.**

Ils captent les calories (ou la chaleur) d'une pièce pour les rejeter ensuite à l'extérieur. Grâce à un système de transfert d'énergie, un vent frais est soufflé dans la pièce, et l'air est régénéré en continu. Durant ce processus, l'air perd son humidité. Une utilisation prolongée des climatiseurs est déconseillée, car l'air asséché peut causer des gênes au niveau des yeux et des voies respiratoires, favorisant ainsi l'apparition de rhumes, de rhinites, d'angines et de sécheresse oculaire. Le Dr. Potencier met en garde particulièrement les personnes asthmatiques : « l'air très sec peut aggraver l'irritation et l'inflammation des voies respiratoires supérieures ». Pour éviter ses désagréments, le médecin conseil de ventiler l'habitation, soit tôt le matin ou la nuit. « Aérer une pièce est essentiel pour purifier l'air, ce que la climatisation ne fait pas ».

**Passer la nuit au frais grâce à la clim : bonne ou mauvaise idée ?**

En été, on aime le soleil et le ciel bleu, mais les soirs

quand la chaleur ne descend pas, on apprécie beaucoup moins. Est-ce que la climatisation est une bonne solution pour améliorer le sommeil ? Le Dr. Potencier précise : « Avoir une température de 19 ° dans la chambre aide à l'endormissement, mais il ne faut pas non plus dormir dans un frigo ! Il est conseillé d'arrêter la clim à minuit, pour que la température remonte lentement dans la chambre et ainsi éviter un choc thermique le matin quand on va devoir ressortir ».

**Existe-t-il une température idéale à laquelle régler les climatiseurs ?**

Dans le cadre des mesures de sobriété énergétique, le gouvernement français a recommandé, le 20 juin dernier, de régler la climatisation à 26 °C. Nous avons interrogé le Dr. Potencier pour savoir si cette température était la plus favorable pour notre organisme. Il nous explique : « Il n'existe pas de température idéale en soi, ce qui est très important, c'est de veiller à ne pas passer brusquement d'une chaleur intense à une climatisation trop froide. Cela peut entraîner des chocs thermiques et des désagréments tels que des bronchites, des rhinites et des maux de tête. Je recommande de ne baisser la température que de 5 °C par rapport à la température extérieure. » Ces précautions d'utilisation s'appliquent à tous, y compris aux personnes fragiles et aux enfants en bas âge.

(A suivre)

## GHANA

## La ministre de l'Assainissement arrêtée : Elle détenait chez elle plus d'un million de dollars

Une ministre ghanéenne accusée de corruption a été arrêtée lundi après un scandale qui a révélé qu'elle détenait chez elle plus d'un million de dollars en espèces.



La ministre de l'Assainissement et de l'eau, Cecilia Abena Dapaah qui avait démissionné ce weekend « a été arrêtée en raison de soupçons de corruption concernant d'importantes sommes d'argent (...) qui auraient été volées à son domicile », a déclaré lundi le Procureur général Kissi Agyebeng.

Mme Dapaah a nié tout délit, mais l'affaire a provoqué la colère de l'opposition, qui se demande pourquoi une ministre gardait autant d'argent dans sa résidence familiale.

Selon les documents du procès, deux employées de maison auraient volé l'année dernière un million de dollars, 300.000 euros et des millions de cédis ghanéens dans la chambre à coucher de la ministre.

Dans un communiqué publié samedi, Mme Dapaah a présenté sa démission tout en niant que des sommes aussi importantes aient été volées.

« Si je peux catégoriquement affirmer que ces chiffres ne représentent pas correctement ce que mon mari et moi avons rapporté à la police, je suis tout à fait consciente de l'importance de telles histoires autour d'une personne dans ma fonction », a-t-elle écrit.

« Je démissionne donc

parce que je ne veux pas que cette affaire devienne une préoccupation pour le gouvernement et une entrave à son travail. »

Ce scandale survient à l'heure où le pays traverse sa pire crise économique depuis des décennies, ce qui a poussé le gouvernement à demander un prêt de trois milliards de dollars auprès du FMI.

Le président Nana Akufo-Addo a accepté la démission de sa ministre tout en la félicitant pour sa loyauté et son « dévouement », a déclaré son porte-parole dans un communiqué.

Son parti, le NPP, se prépare à organiser des primaires dans le courant de l'année pour choisir son candidat à l'élection présidentielle de 2024.

L'ancien président ghanéen John Dramani Mahama, candidat de l'opposition (NDC) en 2024, a qualifié l'incident de « scandaleux ».

« Un million de dollars plus 300.000 euros et des millions de GHS dans la maison d'un ministre ghanéen ? Scandaleux ! Même s'il s'agit d'une acquisition authentique, pourquoi garder des millions de dollars à la maison ? », a-t-il écrit sur son compte Twitter.

(Source : AFP)

## Santé... Santé... Santé...

### Les causes d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz issu de la combustion incomplète de matières organiques (issues d'un appareil de chauffage) en raison de l'absence de suffisamment d'oxygène. Si le CO est un gaz toxique, c'est parce qu'il se fixe sur les globules rouges et les empêche d'approvisionner le corps en oxygène. Les intoxications au monoxyde de carbone sont fréquentes et on dénombre chaque année plusieurs milliers de victimes et une centaine de décès (il s'agit de la première cause de mortalité par toxique en France). Cela est notamment dû au fait que le monoxyde de carbone est un gaz indétectable puisqu'il

est à la fois invisible, inodore et non irritant. Par ailleurs, il se diffuse rapidement dans l'air.

#### Symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone

Une intoxication au monoxyde de carbone se traduit par les symptômes suivants :

- Malaise
- Maux de tête
- Vision floue
- Nausées
- Vomissements
- Difficultés à réaliser des efforts.
- Souffle court
- Confusion mentale

Même si plusieurs patho-



logies peuvent être à l'origine de ce type de symptômes, ces derniers doivent toujours amener à appeler les services d'urgence (15 ou 112), car, comme en cas d'intoxication au CO, le pronostic vital est parfois engagé (un arrêt respiratoire peut survenir très rapidement). Des palpitations ou des signes d'infarctus peuvent également être ressentis.

### Le Syli Cadets champion d'Afrique 2023

## Les félicitations du président déchu alpha condé

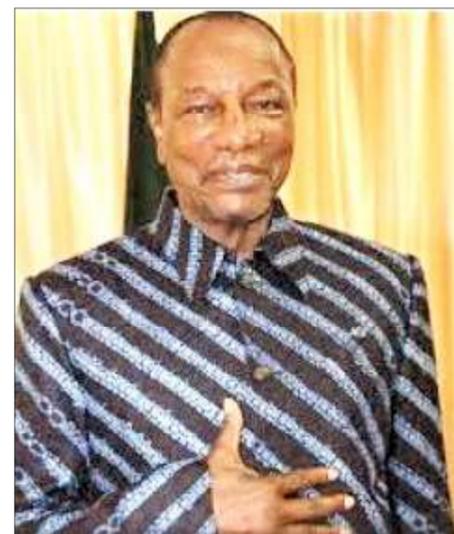
Quelques heures à peine après avoir remporté avec brio la coupe de la fiba u16, le président déchu alpha condé s'est fendu ce lundi d'un message des félicitations adressé à l'équipe de guinée qui a vaincu l'égypte en finale sur le score de 84 à 76.

La victoire historique des cadets guinéens fait réagir de nombreuses personnalités du pays. Parmi elles, l'homme qui a gouverné le pays pendant 12 ans, avant d'être renversé en septembre 2021 par un putsch militaire.

#### Voici son message ci-dessous vu par lindependant.org.

#### Félicitations

Pour cette brillante victoire de notre équipe masculine de basket des moins de 16 ans, désormais championne d'Afrique, j'adresse mes sincères félicitations à



cette jeunesse sportive guinéenne qui honore notre pays, incarne notre fierté et l'attachement aux valeurs de solidarité qui fondent notre nation. En

ce jour de victoire obtenue en Tunisie, je joins ma voix à celle de tous les citoyens épris de paix et de liberté qui célèbrent cet admirable exploit qui nourrit l'espoir de toute la population guinéenne. En ces temps difficiles, plus que jamais, je partage avec chacun d'entre, la forte conviction que la jeunesse est la boussole de notre avenir commun. Félicitations.

Président alpha condé.  
Amadou Diallo

## Les champions d'Afrique U16 regagnent Conakry

# « Nous avons donné le meilleur de nous-mêmes et on a réussi »

(capitaine)

A Monastir, en Tunisie, la Guinée a décroché la timbale en battant l'Égypte (76-84) en finale du Championnat d'Afrique FIBA U16 2023. Après cet exploit qui vient de porter haut les couleurs nationales, cette équipe guinéenne entraînée par Ibrahima Touré est arrivée dans la nuit de ce mardi 25 juillet 2023.



C'est aux environs 1h 30 mn que leur avion de commandement s'est posé sur le tarmac de l'aéroport international Ahmed Sékou Touré, en présence du ministre des Sports et de la Jeunesse, Lansana Béa Diallo qui avait à ses côtés plusieurs de ses cadres, des responsables de la Fédération guinéenne de basketball et une foule en liesse.

Interrogé à leur descente d'avion, ces joueurs ont la voie de leur capitaine, Gassimou Savané remercié le peuple de Guinée pour son soutien qui, selon lui, les a amenés à sacre continental.

« Ça été une grande fierté pour nous de représenter la Guinée dans cette compétition. Et c'est aussi pour nous une fierté d'avoir remporté une coupe d'Afrique que la Guinée ait gagné. Comme tout le monde le dit, ça n'a pas été facile mais on a joué avec patriotisme et c'est ce patriotisme qui nous a permis de gagner. Bref, nous avons donné le meilleur de nous-mêmes et on a réussi. Encore une fois merci au peuple de Guinée pour son soutien indéfectible à notre égard », s'est-il exprimé.

Venu avec les joueurs, le président de la Fédération guinéenne de basketball, Sakoba Keita, a tenu tout d'abord à remercier le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya et le gouvernement pour leur accompagnement sur tous les plans. Poursuivant, il dira que leurs volumes de participation aux compétitions ont été améliorés. « Cela nous a permis d'être sur tous les théâtres de compétition. Et aujourd'hui, c'est un sentiment gratitude envers la République qui nous anime... »

De son côté, le ministre Béa Diallo a vivement remercié ces soldats (joueurs) pour cet exploit qui met incontestablement la Guinée au-devant de la scène continentale.

« Félicitation pour cet exploit extraordinaire que vous venez de faire (...) Je pense qu'il y a eu énormément de sacrifices et de travail. Mais aujourd'hui, on voit le résultat final. Je tiens à vous remercier au nom du président de la transition, du gouvernement et de tout le peuple de Guinée », dira entre autres le ministre.

*Youl Keita avec médiaguinée.*

## Football/ligue des champions caf 2023-2024

# Le Hafía FC, champion de Guinée, va croiser le fer contre Génération Foot (Sénégal), le club formateur de Sadio Mané

La confédération africaine de football a procédé le mardi 25 juillet 2023, au tirage au sort du tour préliminaire pour la ligue des champions et la coupe de la confédération africaine de football. En ligue des champions, le hafía fc, champion de guinée croisera le fer avec génération foot (sénégal).



Classé deuxième lors du dernier championnat, le horoya ac, exempté de premier tour va rencontrer le vainqueur du match medeama sc (ghana) et remo stars fc (nigéria). Les adversaires des autres clubs guinéens sont précisés dans les calendriers ci-dessous :

**Les matches du premier tour préliminaire ligue des champions caf :**

Hafia (Guinée) – Génération foot (Sénégal)  
 AS garde (Niger) – AS Douanes (B. Faso)  
 BO Rangers (s. Leone) – liscr (Libéria) Medeama (g Ghana) – Remo Stars (Nigeria) – **le vainqueur rencontre le horoya ac** – kmkm (zambie) – ST Georges (Ethiopie)  
 APR (Rwanda) – Gaadidika (Somalie)  
 Bendje (Gambie) – bumamuru (Burundi)  
 AF. Stars (Namibie) – p. Dynamos (Zambie)  
 Songo (Mozambique) – g/ Mambas (Eswatini)  
 Dragon (g. Équatoriale) – b. Bullets (Malawi)  
 a. Benghazi (libye) – enyimba (nigeria)  
 Coton FC (Bénin) –

ASEC mimosas (c. D'Ivoire)  
 CS Constantine (Algérie) – ESS (Tunisie)  
 ASKO de Kara (Togo) – ASFAR (Maroc)  
 AS Real (Mali) – Coton Sport FC (Cameroun)  
 Nouadhibou – (Mauritanie) – AHLI Tripoli (Libye)  
 Primero Agosto (Angola) – AS Vita (Congo)  
 Salaam (Soudan du Sud) – EL Hillal (Soudan)  
 AS Otho (Congo) – el Merreikh (Soudan)  
 ASAS (Djibouti) – Young Africans (Tanzanie)  
 J. Galaxy (Botswana) – vipers SC (Ouganda)  
 DJabal (Comores) – orlando pirates ( Afrique du sud)

**Premier tour préliminaire coupe de la confédération caf :**

Bendel Insurance (Nigeria) – ASO Chlef (Algérie)  
 FUS Rabat (Maroc) – AS LOTO FC (Bénin)  
 CS de Ziguinchor (sénégal) – Etoile Filante (b. Faso)  
 Arta Solar7 (Djibouti) – horseed sc (somalie)  
 singida biga stars (tanzanie) – jku sc (zanzibar)

bahir dar city sc (ethiopie) – azam fc (tanzanie)  
 olympique de béja (tunisie) – abo selim (libye)  
 kakamega h. (kenya) – el hilal (libye)  
 Sekhukhune United (Afrique du Sud) – Young Buffaloes (Eswatini)  
 CANO Sport (g. Equatoriale) – Maestro United (Zambie)  
 F. De Maputo (Mozambique) – Belle Lumière (Comores)  
 Gaborone United (Botswana) – Elgeco plus (Madagascar)

**AML. Des Douanes (Mauritanie) – SOAR (Guinée)**

ASCK (Togo) – Afad (Côte d'Ivoire)

**MILO FC (Guinée) – DREAM fc (Ghana)**

AS Douanes (Niger) – Kallon FC (Sierra Leone)  
 watanga (liberia) – Stade malien (Mali)  
 hay el arab (soudan) – aigle noir (burundi)  
 hiadoub (soudan) – el merrieckh juba (soudan du sud)  
 apc lobito (angola) – la passe fc (seychelles)

*Amadou tidiane diallo*